Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 4 mars 2024 à 18 h 30, le conseil d'arrondissement de Mercier–Hochelaga-Maisonneuve a édicté les ordonnances suivantes :

A - Ordonnances relatives aux événements prévus dans le Tableau des événements sur le domaine public 2024 (partie 2) :

1. Ordonnance ORD2724-004 permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, selon les sites et les horaires identifiés dans le Tableau des événements sur le domaine public 2024 (partie 2). (*Règlement sur le bruit*, R.R.V.M., c. B-3, art. 20).

2. Ordonnance ORD2724-005 permettant de vendre et de consommer, selon les sites et les horaires identifiés dans le Tableau des événements sur le domaine public 2024 (partie 2), des articles promotionnels reliés à ces événements, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non alcooliques, dans des kiosques aménagés à cet effet. (*Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public*, R.R.V.M., c. P-1, art. 3 et 8).

B - Ordonnances relatives à la circulation et le stationnement :

1. Ordonnance ORD2724-006 permettant le retrait de la zone de stationnement limité de 15 minutes, en face du bâtiment situé au 3478, rue Hochelaga, de 7 h à 9 h 30 et de 15 h à 18 h, du lundi au vendredi, pour garderie seulement, d'environ 25 mètres. (*Règlement sur la circulation et le stationnement,* R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3 (4)).

2. Ordonnance ORD2724-007 permettant le retrait du poste d'attente de taxis (23-181) situé à l'intersection des rues Sainte-Catherine Est et Nicolet. (*Règlement sur la circulation et le stationnement,* R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3 (6)).

3. Ordonnance ORD2724-008 pour la mise en sens unique de l'avenue Mercier, vers le nord, entre les rues De Grosbois et Sherbrooke Est. (*Règlement sur la circulation et le stationnement,* R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3).

Les ordonnances ci-dessus mentionnées peuvent être consultées à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, durant les heures normales d'ouverture ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : MHM_Greffe-consultation@montreal.ca

FAIT À MONTRÉAL, CE 11E JOUR DE MARS 2024.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc